



Equipier de Seconde Intervention – Intervenir au moyen d'un extincteur et/ou d'un RIA

suivant l'article R 4227-28 et 39 du code du travail et de L'APSAAD règle 6

Objectifs :

A l'issue du module de formation, le stagiaire sera capable :

- Assurer la protection et la sécurité des personnes et des biens.
- Appliquer plusieurs étapes d'intervention : reconnaissance, alerte, mise en sécurité, protection incendie, accueil, guidage et mise à disposition des secours extérieurs
- Maitriser les moyens de protection incendie dans l'attente des secours extérieurs
- Aider les secours extérieurs

Participants :

Equipiers de première intervention.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (*sous réserve d'avis médical)

Pré-requis :

Maitriser les règles de première intervention, connaître les bâtiments

Français lu et parlé conseillé

Programme :

► Formation théorique

Le feu

- Les causes d'incendie
- Le développement d'un incendie
- Le Triangle du feu - La combustion
- La propagation - L'auto-entretien du feu
- Classes de Feux A, B, C, D (électrique)
- Comportement au feu des matériaux et éléments de construction

Les moyens de première intervention

- Les différents extincteurs - appareils mobiles
- Le robinet d'incendie armé (RIA)

Les moyens de seconde intervention

La sécurité incendie dans l'établissement

- Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement
- Organisation générale de lutte contre l'incendie
- Attitude à adopter en cas de début d'incendie
- Consignes générales et particulières
- Intervention des ESI

► Exercices pratiques

- Extinction des trois classes de feux (solide, liquide et gazeux)
- Maniement des différents types d'extincteurs
- Etablissement des tuyaux de manœuvre de l'équipe
- Mise en œuvre des moyens de seconde intervention sur feu réel et spécifique au site client
- Visite site entreprise pour repérage des emplacements des différents moyens d'intervention et de mise en sécurité

Moyens d'encadrement :

Coordination de la formation : Nathalie ONNILLON, Responsable Pédagogique et Référente Handicap
Intervention : Formateur expérimenté, spécialisé dans la lutte contre le feu en tant que pompier volontaire

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et formation sur une aire dégagée de l'établissement
- Utilisation d'extincteurs

Validation :

Une attestation de formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Modalités :

Lieu de la formation : En intra

Durée de la formation : 7H / stagiaire (conseillé)

Délai d'accès à la formation et tarifs : Voir nos conditions sur notre site : hypreviaformation.com

PF.INCENDIE .ESI.V2 (05 05 2023))

Impasse Aire Rolland -BP 29 56920 NOYAL –PONTIVY
Tél : 02 97 38 19 51

www.hypreviaformation.com

SARL au capital de 7500 Euros – R.C.S. Lorient – 44475647200015 – Agrément OF : 53560748756